



## INSCRIPTION GARDERIE PERISCOLAIRE ANNEE 2024/2025

DU 5 AOÛT AU 30 AOÛT 2024

### HORAIRES de fonctionnement :

Matin : de 6h30 à 7h50

Soir : de 16h00 à 18h00

### TARIF : (forfait mensuel)

Matin : 10€- Pas de petit déjeuner

Soir : 15€ - goûter inclus

Matin et Soir : 25€ - goûter inclus

### DELAI DE PAIEMENT :

**Païement du 1<sup>er</sup> au 15 du mois précédant le mois d'inscription en garderie**, du lundi au vendredi de 8h à 12h, en espèces par Carte Bancaire ou par chèque à l'ordre de « REGIE GARDERIE » avec le nom et le prénom de l'enfant au verso et à glisser éventuellement dans la boîte aux lettres de la Mairie.

### NOTE AUX PARENTS :

Les horaires de la garderie du soir devront être respectés.



(A retourner au Bureau scolaire accompagné du règlement)

## INSCRIPTION A LA GARDERIE PERISCOLAIRE ANNEE 2024-2025

### INFORMATION SUR L'ENFANT

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :    /    /

Etablissement scolaire fréquenté :  Ecole Ilet Charles     Ecole Ilet Sixtain     Ecole Ilet Thébloux

Classes :  SP  SM  SG -  CP  CE1  CE2 -  CM1  CM

### INFORMATION SUR LES PARENTS

Nom et prénom des parents :

Profession des parents : mère :

Père :

Adresse :

Téléphone fixe :

portable de la mère :

portable du père :

N° allocataire CAF :

e-mail :

Noms des personnes autorisées à récupérer l'enfant en fin de journée :

-

portable :

### INFORMATION POUR L'INSCRIPTION EN GARDERIE PERISCOLAIRE

Lieu de la garderie\* :  Ecole Ilet Charles     Ecole Ilet Sixtain     Ecole Ilet Thébloux

Forfait :                     Matin                     Soir                     Matin et soir

Trois-Ilets, le .....

Signature